



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/21066
3 janvier 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 3 JANVIER 1990, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LA CHARGEE D'AFFAIRES PAR INTERIM DE LA MISSION
PERMANENTE DU NICARAGUA AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

Comme vous le savez, mon pays, et avec lui une grande partie de la communauté internationale, considèrent que l'actuelle occupation de la République du Panama, envahie par des troupes américaines non seulement constitue un déni flagrant des buts et objectifs de la Charte des Nations Unies mais en outre compromet sérieusement la paix et la sécurité dans la région.

Dans ce contexte, et du fait, entre autres, que les troupes d'invasion ont, le 29 décembre dernier, occupé de force pendant quelque temps la résidence de notre Ambassadeur au Panama, M. Antenor Ferrey, et, le 31 décembre, violé le domicile de deux agents diplomatiques nicaraguayens, Omar Pineda et Maria Teresa López, mon gouvernement, craignant que ne se reproduisent des incidents analogues, m'a chargé de vous demander de convoquer une réunion du Conseil de sécurité le 8 janvier 1990.

L'Ambassadrice,

Chargée d'affaires par intérim,

(Signé) Daysi MONCADA